

### *Injuste, Brutale, non-solidaire*

« C'est une réforme de justice, d'équilibre et de progrès » a répété la Première Ministre lors de la présentation de son **projet de réforme des retraites**, entourée des ministres de l'Economie, du Travail et de la Fonction Publique. Elisabeth Borne s'est lancée dans un vaste exercice de pédagogie pour faire passer la pilule du report de l'âge de la retraite à 64 ans.

Ce projet de réforme marque une régression sans précédent. En effet, l'augmentation du rythme d'application de la réforme Touraine va impacter des salariés qui ne l'étaient pas jusqu'alors.

Les salariés nés à compter de 1961 se verront obligés de cotiser entre un et trois trimestres supplémentaires pour obtenir le taux plein.

#### **Il n'y a aucune urgence financière.**

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleuses et travailleurs, et plus particulièrement ceux et celles qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux, celles dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Il faut rappeler aussi que près d'un tiers des retraités ont une pension inférieure

à 1 100 €, que pour les trois quarts des retraités elle est inférieure à 2000€ et que le taux de pauvreté des retraités augmente depuis 2017.

**Les syndicats (les 8 OS) lui ont donné rendez-vous dans la rue dès le 19 janvier, première journée d'une puissante mobilisation sur les retraites qui sera longue et dure !**

**Voir page 8 du journal**

Nous devons renforcer notre système de retraites par des mesures de progrès et un meilleur partage des richesses. Une autre réforme des retraites est possible avec des mesures

d'accompagnement ciblées sur les plus modestes, en allant chercher de nouveaux financements.

#### **Profitons-en pour afficher nos revendications spécifiques qui concernent :**

- La hausse de notre pouvoir d'achat pour lutter contre l'inflation,
- L'accès de tous à la santé,
- L'accès aux Services Publics.

Nous sommes concernés, nous contribuerons à élever le rapport de force, à nous déployer massivement pour gagner de nombreux nouveaux retraités dans les luttes.

**Mobilisons-nous massivement le 31 janvier. Rendez-Vous à 14H30 devant la maison des syndicats à Mâcon.**

**Le Collectif des retraités.es CGT du bassin mâconnais**



Publication  
éditée par le  
Collectif des  
Retraités.es  
CGT du  
Mâconnais,  
Clunyois,  
Tournugeois

Syndicat CGT  
des Retraités.es  
Place des Cordeliers,  
71000 MACON

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi  
du mois  
de 14h30 à 17h .  
06 83 46 59 08.

multipro-  
retraitecgt.macon  
@orange.fr

[www.cgt-macon.org/  
actualites/](http://www.cgt-macon.org/actualites/)

Directeur de  
publication  
J. PERRIN

Responsable  
rédaction  
M.FREMY

## CONCERTATION PUBLIQUE SUR LA SANTÉ - 2 DÉCEMBRE À MÂCON



Le chef de l'État a lancé en décembre le Conseil National de la Refondation [CNR] territorial, concertation publique sur divers sujets. En Saône et Loire comme dans d'autres départements se sont tenus les « *Vendredis de la Santé* ». À Mâcon, le 2 décembre les usagers étaient invités Salle du pavillon pour s'exprimer « *parce que chacun a une voix et des idées à apporter, échangeons ensemble afin de répondre aux défis à venir* » écrivait l'Agence Régionale de Santé.

4 thèmes étaient retenus:

- Donner accès à un médecin traitant ou une équipe traitante
- Garantir la continuité des soins
- Mobiliser les leviers locaux d'attractivité pour les métiers de la santé
- Faire entrer la prévention dans le quotidien des Français



Sans illusions sur cette consultation, sur des retombées positives en moyens supplémentaires pour le système de santé, en réponses concrètes aux déserts médicaux...le syndicat CGT des retraités, celui de l'hôpital de Mâcon et l'Union Locale ont participé.

**À leur manière!**

**Nous avons distribué aux participants un livret reprenant les problèmes rencontrés par les usagers, les raisons de la crise de notre système de santé et surtout des propositions pour changer la donne. Disponible au syndicat des retraités.**

Nous sommes intervenus dans les ateliers. Dans le 1er pour dénoncer le fait que le thème soit détourné

pour traiter « comment redonner du temps médical aux médecins généralistes ? »

Dans 2 autres ateliers, des camarades de la CGT ont pu se faire entendre. **Et en plénière nous avons exposé les grandes difficultés des usagers pour l'accès aux soins et nos propositions.**

Nous avons insisté sur une réelle remontée de celles-ci vers le gouvernement via l'Agence Régionale de Santé, pilote de la concertation et surtout nous avons exigé d'avoir un retour sur ces réunions et des mesures de progrès.

En effet, rappelons nous les duperies des concertations suite au mouvement des Gilets Jaunes et celles de la Conférence Citoyenne sur le Climat!!!



**L'USURPATION DU SIGLE CNR EST UNE INJURE AU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE**

Le vrai CNR auquel les dirigeants de la CGT ont largement participé, a élaboré un programme « Les jours heureux » qui fut mis en œuvre dès la Libération. Symbole de la Résistance, réponse au fascisme et à la collaboration du gouvernement de Vichy, il a permis selon la devise « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins » : la Sécurité Sociale, la retraite par répartition, la création des comités d'entreprises, la nationalisation d'entreprises, de l'électricité et du gaz, de la Banque de France et des grandes compagnies d'assurances, l'adoption du statut de la Fonction Publique etc...

Tout cela aux antipodes du programme ultra-libéral de Macron.

## LES 7 MENSONGES POUR NOUS FAIRE AVALER LA RÉFORME DES RETRAITES

ÉLISABETH BORNE, MAGICIENNE



**AUX 78% DES FRANÇAIS QUI SONT CONTRE LE REcul DE L'ÂGE DE LA RETRAITE À 65 ANS.**

**NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE SERAIT EN DANGER : FAUX !**

Le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), rattaché à Matignon, tord le cou au discours alarmiste : « l'état du système n'est absolument pas inquiétant ». Il a au contraire dégagé un excédent de 900 millions d'€ en 2021 et ce malgré la crise sanitaire, portant le total de ses réserves à 3,2 milliards d'€.

**ÉLISABETH BORNE A ANNONCÉ UN DÉFICIT DE 100 MILLIARDS DANS LES 10 PROCHAINES ANNÉES : FAUX !**

Le COR, dans son rapport, annonce que : « le solde global du régime de retraite risque éventuellement de se dégrader après 2023, ce n'est que faiblement et de manière contrôlée et prédit dans tous les cas un retour à l'équilibre après 2030 ».

**LA RÉFORME RENFORCERAIT L'EMPLOI DES SENIORS : FAUX !**

Lorsqu'on est passé à l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans, on avait un Français sur deux qui ne travaillait pas. Imaginez à 64ans ! Plus d'un Français sur deux qui devait être à la retraite à partir de 62 ans basculera sur les caisses du chômage (dont les droits ont été restreints), puis au RSA jusqu'à 64 ans.

**LA RÉFORME PRÉSERVERAIT LE POUVOIR D'ACHAT : FAUX !**

Un Français sur quatre n'est ni à la retraite, ni en emploi parce qu'il est usé. Il est sorti du marché du travail. Le nombre de seniors au RSA a été multiplié par deux. La réforme ne fera qu'aggraver leur situation.

Les réformes précédentes ont eu un effet désastreux sur le pouvoir d'achat (retraite calculée sur les 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures), on en fait le constat aujourd'hui.

**IL FAUT RECULER L'ÂGE DE LA RETRAITE PARCE QUE LES FRANÇAIS VIVENT PLUS VIEUX : FAUX !**

C'est parce que le temps de travail a diminué (dans la semaine, dans l'année, dans une vie) que les Français vivent plus vieux. Mais à 62 ans, un quart des hommes les plus pauvres sont déjà morts.

**LA RÉFORME SERAIT NÉCESSAIRE POUR PLUS DE JUSTICE POUR LES RETRAITÉS : FAUX !**

C'est la cinquième en 30 ans qui est présentée comme le seul moyen de sauver le système. Alors pourquoi, tous les 6 ans, nous en présenter une, censée nous sauver à nouveau ?

## LE PLUS ÉNORME DES MENSONGES :

Si le déficit était de 100 milliards € (ce qui est faux, point 2 précédent) dans 10 ans comme l'a proclamé la Première ministre, pourquoi le gouvernement ne pourrait-il pas le combler puisqu'il distribue 150 milliards € de cadeaux fiscaux par an (sans contrepartie) aux grosses entreprises ?

RÉFORME DES RETRAITES : LES FRANÇAIS SERONT CONSULTÉS



## Cotisations retraites complémentaires versées à l'Urssaf, quels risques ?

Le gouvernement a décidé qu'à partir de janvier 2024, les cotisations sur les salaires des retraites complémentaires (actuellement gérées par les syndicats de salariés et patronaux) seraient encaissées par l'URSSAF.

**En prenant la main sur 90 milliards d'€ de cotisations de l'Agirc-Arrco et ses réserves de 70 milliards, l'État se donne les moyens d'accaparer le patrimoine de plus de 50 millions de Français.**

Ce transfert remis en cause dans son principe même lors des débats sur le budget de l'Etat, a été rétabli par le gouvernement et fait adopté avec le 49.3 avec un report de 2023 à 2024.

Touche par touche, après avoir unifié les 2 régimes (Agirc-Arrco), le gouvernement ne renonce toujours pas à l'idée d'un régime universel pour tous avec comme objectif un régime de base par points (CNAV, Agirc-Arrco) et un régime additionnel par capitalisation confié au privé.

BIEN PRÉPARER SA RETRAITE ..



**L'ENJEU EST DE TAILLE. IL CONCERNE TOUT LE MONDE ACTIFS ET RETRAITÉS**

## PENSIONS ET FAUSSES INFOS

Lu et entendu un peu partout sur les médias : « Les pensions de retraite seront revalorisées de 0,8% au 1er janvier pour répondre à l'inflation. C'est la troisième augmentation en un an pour les retraités ».

**C'est inexact, il n'y a pas eu trois augmentations en un an.**

Au 1er janvier 2022, un rattrapage de 1,1 % pour solde des hausses 2021 lissées par l'INSEE à 1,6 %, mais déjà à 2,9 % à cette date.

Une seule augmentation de 4 % au 1er juillet 2022 avec une inflation à 6,1 % et sans rappel de la perte subie depuis janvier.

Au 1er novembre 2022, ce sont les retraites complémentaires du privé qui ont été revalorisées de 5,12 %. Mais elles n'avaient augmenté ni en janvier ni en juillet.

**Il y a bien, par contre, une 2ème augmentation au 1er Janvier 2023, ce qui porte le cumul à 4,8 % pour un indice de hausse des prix à 6,2%.** Indice auquel la plupart des gens ne croient plus, tant il est déconnecté de la réalité, les dépenses contraintes et l'alimentation asséchant près des deux tiers des revenus.

*"Une hausse des prix de 28% sur l'énergie, 34% sur les carburants, 8% sur l'alimentation en août restent des chocs importants sur des postes de dépenses non négligeables pour les consommateurs", souligne Franck Lehuédé, directeur d'études et de recherche au sein du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Et depuis cela n'a fait que s'aggraver.*

**Le poste alimentaire est le plus important des ménages** (11% de leur budget).

L'impact est d'autant plus important que cette hausse touche des produits particulièrement appréciés des français (pâtes, pain, etc.)

**Entre 2021 et 2022 selon UFC - Que-Choisir :**

<b>Viande</b>	+ 11% (30% pour celle surgelée)
<b>Légumes frais</b>	+ 17,7%
Boissons	+ 6%
<b>Pâtes</b>	+ 20%
<b>Pain/Céréales</b>	+ 9,9%
<b>Epicerie</b>	+ 14%
Produits d'hygiène et entretien	+ 13%
Produits laitiers	+ 18%

## L'IMPOSSIBILITÉ D'ACHAT



Pour préserver leur santé, les personnes âgées doivent bien s'alimenter « 5 fruits et légumes par jour »

**Ah oui, alors comment faire?**

## UN BRAQUAGE DE 72 MILLIARDS SUR 15 ans

**Allons-nous payer la retraite des plus riches ?**

L'arnaque est dans la réforme des retraites des très hauts cadres !

Au-dessus de 10 000€ de salaire par mois, les très hauts salaires ne payeront plus de cotisations sociales.

**Cela nous coûtera à tous 72 milliards € et va rapporter aux très grosses entreprises qui n'auront plus de cotisations sociales à verser pour cette catégorie de salariés, une économie de 43 milliards € sur la période de 2025 à 2040. et encore moins de ressources pour la Sécurité sociale.**

Actuellement les hauts cadres payent des cotisations pour les salaires jusqu'à 27 000 euros par mois.

Macron propose d'abaisser ce plafond à 10 000 euros. Sur tous les salaires qui dépassent ce plafond les cadres ne payeront plus de cotisations sociales.

**Ils payeront simplement une petite cotisation de solidarité de 2,8% : rien à voir avec les 27% de cotisations qu'ils payent actuellement.**

Le syndicat des cadres UGICT CGT a demandé à la caisse qui gère ces cotisations combien coûtera le manque à gagner.



**Réponse :**

**4,5 milliards € par an de cotisations perdues de 2025 à 2040 (au total 72 milliards).**

Dans le même temps, on a besoin sur cette période de cet argent pour assurer la retraite des baby boomers.

D'autre part à partir de 2025 on sera obligé de payer les super retraites aux super cadres puisqu'ils auront cotisé, mais on n'aura plus les cotisations des super cadres actifs pour les financer.

**Les grands gagnants sont les très grandes entreprises qui économiseront, jusqu'en 2040, 43 milliards d'euros de cotisations sociales.** Un énorme cadeau de Noël !

L'objectif est d'orienter de plus en plus les assurés sociaux vers de grands groupes d'assurances privées qui lorgnent sur le magot : 328 milliards € en 2019 soit 13,5% du PIB.

Article de PASCAL PRUVOT

Journal des retraités CGT de Chaumont



Dans nos précédents journaux des retraités nous avons traité l'augmentation des loyers et des charges locatives à Maçon Habitat.

Le 8 décembre 2022 se sont tenues les élections des représentants des locataires. Les résultats sont les suivants:

- Nombre d'inscrits: 6088 locataires
- Nombre de votants: 788. Participation électorale très faible 12,94 %.
- La Confédération Nationale du Logement: a obtenu 502 VOIX et 2 sièges
- INDECOSA CGT: 141 VOIX et 1 siège
- AFOC71 (Syndicat FO): 125 VOIX et 1 siège

**Pour INDECOSA CGT c'est notre camarade Georges Pérot qui est réélu**

Le Conseil d'Administration du mois de décembre 2022, très mouvementé, surtout pas le représentant de la CGT Olivier Taviot et les représentants des locataires, compte tenu de l'augmentation des loyers de 3,6% au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Cela faisait dix ans qu'une telle augmentation des loyers de 3,6% n'avait pas eu lieu. INADMISSIBLE.**

Pour se justifier Maçon Habitat argumente que les retraités ont été augmentés de 4% et que les APL des salariés et retraités ont également été augmentées, mais pas pour tout le monde car **50% des locataires ne touche pas l'APL.**

En plus de l'augmentation des loyers s'ajoute celle des charges pour 2023 à savoir :

- \* **Chauffage urbain : + 8%** entre 4€ et 15 € selon le type de logement/mois
- \* **Electricité des communs : + 160 %** entre 2€ et 15 € selon le type de logement/mois
- \* **Taxe d'ordures ménagères : + 12,5 %** entre 1€ et 6 € selon le type de logement/mois

Article de Georges PEROT, élu CGT au Conseil d'Administration de Maçon Habitat

## EXIGEONS UN RÉFÉRENDUM : SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIC ? OU PRIVÉ ?

Médecin urgentiste, Christophe PRUDHOMME est porte-parole de l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) et délégué national de la CGT santé.



Dans sa chronique santé du journal L'Humanité de janvier 2023, il écrivait:

« Depuis de nombreuses années, nous sommes un certain nombre à donner des explications précises [...sur la situation de notre système de santé...] sur les causes de cette dégradation, que beaucoup ont refusé de voir en face, pensant que certains aménagements du système seraient suffisants pour régler les problèmes.

Il faut bien reconnaître aujourd'hui que les libéraux considèrent la santé comme un service marchand dont les investisseurs peuvent dégager de juteux profits du fait d'une importance socialisation des dépenses et de marchés captifs, car il est rare que les patients puissent faire jouer une « concurrence libre et non faussée » au sein d'un grand marché mondialisé.

Il est donc urgent d'engager un véritable débat sur le choix d'évolution de notre système de santé.

Soit un système privé avec des médecins libres du montant de leurs consultations, des établissements privés lucratifs et des compagnies d'assurances aux primes variables en fonction du niveau de risque



Soit un Service Public de Santé pour la ville et l'hôpital permettant à chacun d'avoir un médecin traitant et un hôpital avec un service d'urgences à moins de trente minutes de son domicile, financé par la Sécurité sociale, collecteur unique de cotisations sociales et payeur unique de prestations, gérée majoritairement par les financeurs c'est-à-dire les assurés sociaux.

**Exigeons un référendum avec la question suivante: « Le système de santé doit-il relevé exclusivement du Secteur Public, en excluant toutes activités marchandes ? »**



Notre amie Jacqueline BERTOLINI est décédée et pour notre association, la perte de la présidente de LSR Tournus est une nouvelle très préjudiciable.

Son énergie, son engagement, ses convictions vont beaucoup nous manquer. Toutefois nous avons une bonne nouvelle, avec la création de LSR Bassin Montcellien et déjà une quarantaine d'adhérent.es.

Lors de notre Conseil d'Administration, après l'élection du bureau quasi inchangé, nous avons déjà pris quelques décisions :

🌸 **Le séjour BSV se déroulera à Balaruc du 2 au 9 avril** et les locations de Mobil home seront au prix de 170€ pour les adhérents et 180€ pour les extérieurs.

🌸 Deux sorties sont d'ores et déjà programmées :

→ **Le 1<sup>er</sup> juin au château fort de Guédelon**, chantier de construction expérimental selon les techniques et les matériaux utilisés au Moyen Âge.

→ **Le 21 septembre à Izieux / Montalieu.**

🌸 Une balade touristique et gastronomique sera proposée chaque trimestre: **Saint Genoux le National le 21 février et Bourg en Bresse /Brou le 10 mai.**

**Nos traditionnelles rencontres sont arrêtées :**

→ Le repas partagé à Saint Martin Belle Roche le 22 juin,

→ Le Barbecue de rentrée à Charnay le 5 septembre,

→ Le repas solidaire le 26 Octobre à Champlevert

→ L'Assemblée Générale et le repas de Noël le 7 décembre à Champlevert.

Une rencontre mensuelle chaque 4<sup>ème</sup> jeudi du mois permettra de se retrouver autour de diverses activités et nous allons reprendre nos marches les vendredis après-midi et mardis matin.

A tout cela viendra s'ajouter notre présence à chaque initiative organisée pour défendre voir améliorer nos retraites. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Article de Claude BOSH. Président de LSR Mâcon

# Femmes solidaires MÂCON

L'union des Femmes Françaises [UFF] a été créée en 1944 à partir des comités féminins de la Résistance. Lors du premier congrès en juin 1945, les déléguées affirment leur détermination à lutter pour l'égalité des droits avec les hommes, et à s'opposer à la guerre, avec le mot d'ordre « plus jamais ça ! ». Mouvement de femmes, association familiale aussi, l'UFF s'est élevée en particulier contre la guerre d'Indochine, puis a participé activement au Mouvement pour la paix.

L'UFF a apporté pendant des décennies de nombreux soutiens à des associations de femmes à travers le monde, et c'est pourquoi, forte de cette dimension internationale, l'Union change de nom et devient en 1998 « Femmes Solidaires ». **La laïcité, la mixité, l'égalité des droits des femmes, la paix et la liberté sont les valeurs fondatrices de l'association.**

Son engagement social réside dans la lutte contre toute forme de discrimination ou de domination, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'égalité des femmes ou de la lutte contre les violences faites aux femmes (etc.). **Elle est reconnue mouvement d'éducation populaire et bénéficie d'un statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies.**

**Femmes solidaires Mâcon est créé en 2010.** Des actions sont développées en fonction de l'actualité, mais sur l'année deux dates sont marquées de manière forte par notre comité.

 **Le 8 mars**, journée internationale de lutte pour les droits des femmes et l'égalité hommes/femmes. Un collectif « 8 mars » s'est constitué à l'initiative de Femmes Solidaires avec différents associations : Ami71, LDH, Amnesty International, Secours Populaire, CGT, LSR et propose des actions ce jour là.



Place St Pierre pour le 8 mars 2022  
« Le choix des mots, le poids du sexisme »

Cette année, une action aura lieu le 11 mars pour mettre en lumière des femmes célèbres mais invisibilisées.



**Le 25 novembre**, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Souvent nous organisons une conférence [sur les violences intrafamiliales, cyber violences...] et une action forte.

**L'année passée, le 26/11 nous avons choisi de dénoncer tous les féminicides et d'afficher sur le quai Lamartine la liste de toutes les victimes 2022.**



Et le 6 décembre nous avons organisé une conférence animée par Johanna Dargorn sur les violences envers les femmes en situation de handicap. En partenariat avec l'A.M.i, l'APF, le Conseil Départemental.

Article de Marie-Hélène DUBOST Vice-Présidente de Femmes Solidaires Mâcon.



## « PAS UN RADIS » POUR DES MILLIONS DE FRANÇAIS, UN PARADIS POUR LES MILLIARDAIRES

En 2022, deux millions de personnes en précarité énergétique ont froid cet hiver malgré les cols roulés des ministres. Dix millions de pauvres. Huit millions de personnes à l'aide alimentaire. Quatre millions de mal-logés. 300 000 sans abris, 2000 morts de la rue....

**Insupportable, intolérable, nous sommes en 2023.** Mais « En même temps », Bernard Arnault, du groupe LVMH (Dior, Vuitton, Guerlain et 70 marques de luxe) première fortune de France, premier assisté de la République avec toutes les aides de l'État, empoche 75 millions d'€ par jour et 500 familles françaises ont doublé leur fortune quand le peuple se partage les miettes.

**« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches »** écrivait Victor Hugo.



## MANIFESTATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

### UN RAZ DE MAREE DANS LES RUES, UNE LAME DE FOND

19 janvier, 200 manifestations partout en France. « Plus de deux millions de personnes » auraient défilé ce jeudi en France, selon les déclarations de Philippe Martinez à l'AFP. **3000 à Mâcon**  
Un seul mot d'ordre : faire reculer le gouvernement sur sa réforme des retraites.

**POUR LA 2<sup>ème</sup> VAGUE, RENDEZ-VOUS LE 31 JANVIER 14H30  
MAISON DES SYNDICATS MACON**



Le 7 janvier, notre camarade Jacqueline BERTOLINI âgée de 86 ans s'en est allée. Elle a commencé à travailler à 14 ans, à Mâcon, dans l'entreprise de textile DOUCET - devenue ensuite SOCOTEXTILE - et c'est en 1953, à l'âge de 17 ans qu'elle a adhéré à la CGT, pour s'opposer farouchement aux conditions de travail qui y régnaient à cette époque.

70 ans d'adhésion et presque autant de militantisme, ça impose le respect et l'admiration. Ces dernières années son activité s'était recentrée sur Tournus où elle apportait son concours et son expérience aux camarades de l'antenne CGT et en s'investissant pleinement dans l'activité de LSR Tournus dont elle était présidente.

**Militants,  
adhérents,  
ensemble  
soyons  
solidaires**

Depuis plus  
de 30 ans,  
la Macif protège  
l'activité  
syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

## Rejoignez-nous !

*Se syndiquer, c'est aussi important en retraite qu'en activité.*

Notre seul atout : Rester solidaires et agir ensemble, chacun.e comme il, elle peut, pour être plus fort.es.

**J'adhère au syndicat CGT des retraités du Mâconnais, Clunisois, Tournugeois .**

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

.....CP.....

Ville .....

Tél.....

Courriel [Facultatif].....

Signature.....

**A retourner à : Syndicat CGT des Retraités  
Place des Cordeliers 71000 Mâcon**